



SCOUTS
Creating a Better World





SCOUTS®
Creating a Better World



© Bureau Mondial du Scoutisme, Inc.
Mars 2025

Bureau Mondial du Scoutisme
Centre de Soutien Afrique, Nairobi

Rowallan National Scout Camp,
Opp. ASK Jamhuri Park, Gate "E"
Kibera Drive
P. O. Box 63070 - 00200
Nairobi, Kenya

Tel : (+254 20) 245 09 85
Mobile : (+254 728) 496 533

africa@scout.org
scout.org/africa

La reproduction est autorisée aux Organisations
et Associations Scoutes Nationales membres de
l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.
La source devra être citée.



DIRECTIVES

BREVET SCOUT D'AFRIQUE

Il s'agit de la plus haute et seule distinction octroyée par le Comité Africain du Scoutisme aux Scouts d'Afrique pour leur contribution exemplaire à la cause du Scoutisme dans leurs communautés locales, nationales et internationales.

JUSTIFICATION DU BREVET

Il sera remis en reconnaissances aux services exceptionnels et/ou des contributions qui devrait être une composante essentielle de toute organisation dynamique et en pleine croissance. Le Scoutisme en tant que mouvement d'éducation des jeunes devrait donc se concentrer sur la reconnaissance des garçons et des filles dans les rangs et les fichiers de ses membres, qui sont les véritables « propriétaires » du Mouvement. En reconnaissant les Scouts pour leurs contributions et de services exceptionnels, nous transmettons un message fort à tous, y compris la fraternité Scoute, que le travail acharné, la créativité et les services exceptionnels au scoutisme et sa cause ne vont pas être ignorée ou tenue pour acquise. Il va aussi être une façon de dire aux lauréats individuels que leur initiative fait une différence.

Par ce Brevet, nous disons au monde que le Scoutisme en Afrique n'est pas mieux que ce que chaque Scouts font collectivement et qu'ils contribuent à la société en général. Mettre les jeunes au centre du BSA conduira à une prise de conscience du rôle des jeunes dans le développement et la position Scoutisme en Afrique comme un contributeur clé à la notion de jeunesse pour le changement.

BUT

Le BSA a pour but de :

- Contribuer au développement des communautés à travers différentes initiatives faites par les scouts
- Contribuer à l'admission accrue du programme scout
- Apprécier le rôle joué par les Scouts dans la création d'un monde meilleur
- Inspirer les scouts à découvrir leur potentiel
- Motiver les scouts à acquérir une plus grande confiance en soi en eux-mêmes et à acquérir des compétences de vie utile
- Promouvoir la participation des jeunes à tous les niveaux des OSN et à
- Encourager le concept de développement du leadership et de la Jeunesse pour le changement

A QUI EST IL DESTINÉ

Ce Brevet est spécialement conçu pour les scouts actifs faisant une précieuse contribution dans leurs communautés locales, nationales ou internationales. Au moment de la demande du Brevet, les Scouts doivent être âgés de 14 à 26 ans.

DOMAINES D'ACTION

Pour être admissible à la nomination de l'BSA, le demandeur doit avoir apporté une contribution exceptionnelle et remarquable dans au moins un des domaines d'intérêt suivants :

1. **Innovation** : Le monde a de plus en plus besoin d'innovateurs capables de proposer des idées ou des méthodes pour relever les défis auxquels sont confrontées les communautés. Aucune idée n'est trop petite pour faire la différence. Les scouts qui proposent des solutions innovantes aux défis auxquels sont confrontées leurs communautés peuvent postuler pour l'ASA.
2. **Paix** : Les scouts sont naturellement des messagers de paix. Les scouts sont connus pour promouvoir le dialogue et la transformation des conflits entre les différentes communautés, favorisant ainsi la coexistence et l'harmonie entre les différents groupes. Toutes les actions et initiatives transformatrices autour de la paix et de la transformation des conflits peuvent être prises en considération dans le cadre de l'ASA.
3. **Environnement** : L'adoption de pratiques environnementales durables est essentielle pour soutenir les communautés durables. La vie dans la nature est au cœur du Scoutisme et les scouts devraient toujours s'efforcer de prendre des initiatives visant à protéger et à préserver l'environnement. L'engagement actif et la promotion d'initiatives globales telles que la Tribu de la Terre et le défi contre les marées de plastique peuvent permettre de postuler pour l'ASA.
4. **Communauté** : Dans la quête d'un avenir meilleur et plus durable pour tous, toute action locale liée à l'un des 17 objectifs de développement durable (ODD) est fortement recommandée comme condition préalable à l'ASA. Chaque domaine d'intervention doit être lié à au moins un ODD.
5. **Santé** : Les individus en bonne santé sont des individus productifs qui contribuent massivement au développement de leur communauté. De nombreuses opportunités sont entravées par les maladies, en particulier chez les jeunes en Afrique. Nous avons également des problèmes émergents autour de la santé mentale qui doivent être abordés. Toutes les initiatives qui visent à promouvoir la santé et le bien-être peuvent donner droit à l'ASA.

L'octroi du Brevet portera sur l'impact positif de la contribution, l'initiative personnelle, le leadership, l'engagement communautaire et la viabilité.

NATURE DE LA SENTENCE

Le Brevet sera sous la forme d'un badge et certificat de mérite qui l'accompagne. De plus, les lauréats recevront une carte d'identité en leur accordant le statut de Jeunes Ambassadeurs Scouts d'Afrique Régionaux.

PRÉ-REQUIS POUR L'ATTRIBUTION

Avant qu'un scout se qualifie pour l'BSA, il / elle devra :

- Être un scout actif pour au moins 2 ans avant la date du Brevet.
- Avoir acquis au minimum un Badge Scout de haut niveau, de deuxième section le cas échéant.
- Avoir participé à un projet communautaire pour une durée minimale de 6 mois ou être engagé dans un projet de troupe, qui met en évidence l'un des domaines d'intérêt du BSA.

- Être un membre enregistré de son OSN

QUALIFICATION AUTOMATIQUE POUR ASA

Le porteur d'une reconnaissance présidentielle en raison de la contribution aux objectifs nationaux de développement à travers le scoutisme seront automatiquement qualifiés pour l'BSA tant qu'ils sont des membres de leur ONS.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Pour être admissible à être décoré du BSA, le candidat doit répondre aux critères suivants :

- Satisfaire à toutes les conditions préalables à l'octroi
- Présenter une demande fondée sur l'un des domaines d'intérêt du BSA
- Avoir leurs candidatures présentées par leurs services nationaux respectifs
- Chaque candidature doit être accompagnée d'une lettre d'appui de leur ONS, qui doit servir de bref résumé des réalisations du candidat.
- Les Brevet sont accordés en fonction du mérite individuel par rapport à toutes les candidatures reçues après classement par le Comité régional des Brevet.
- L'attribution sera basée sur les candidatures reçues dans le délai imparti.

PANEL D'ATTRIBUTION

Pour assurer la conformité aux critères du BSA, des panels d'attributions seront établis à la fois au niveau régional pour l'Afrique et au niveau de l'OSN.

Niveau National

Le Panel d'Attribution sera une sous-partie du Comité des Brevet Nationaux et des Distinctions Honorifiques. Il sera présidé par le Commissaire National au Programme ou son équivalent. Les membres comprendront, deux candidats du Comité au Programme, une personne du Comité des Brevet et distinctions, deux jeunes représentants (de préférence issus du Comité du Forum National des jeunes là où elle existe). Le Comité devra également avoir un expert dans le domaine éducatif ou domaine du développement.

Tâches

Le panel d'Attribution National aura les tâches suivantes :

- Diffuser le concept BSA largement au sein de l'OSN, ne manquant aucun rendez-vous pour le faire
- Distribuer largement les formulaires de demande BSA au sein de l'OSN
- Recevoir les formulaires de demande BSA
- Développer un outil de présélection en fonction des domaines d'intérêt d'attribution
- Tenir une séance pour examiner les formulaires de demande et établir la liste des méritants des applications basées sur des critères BSA

- Recommander au Comité exécutif national par le biais du Comité des Brevet et Distinctions les candidats retenus à 1 /100 pour le nombre total de Scouts au sein de la tranche d'âge
- Soumettre les formulaires de demande des candidats finaux au Bureau Régional Africain sur une base annuelle, mais au plus tard le 31 mars de chaque année.

Niveau Régional

Le Panel d'Attribution Régionale BSA est un sous-ensemble du Comité des Brevet et des Distinctions Honorifiques. Il est présidé par, le Président du Sous-comité au Programme. Parmi les membres, figurent un nommé du Comité des Brevet et Distinctions, un nommé du sous-comité du programme, le président et un autre membre du Forum de la Jeunesse Africaine du Scoutisme, Directeur des Méthodes d'Éducatons BRA (secrétaire) ou son / sa titulaire et un expert du domaine de l'éducation ou de développement.

Tâches

- Diffuser l'information sur le BSA largement au sein des OSNs d'Afrique
- Appel aux candidatures pour le BSA
- Recevoir les candidatures soumises dûment par les NSO pour le BSA
- Développer un outil de présélection en fonction des domaines d'intérêt du BSA
- Recommander au Comité Africain du Scoutisme à travers le Comité des Brevet et Honneurs, les noms des candidats retenus pour le BSA. Le ratio des ne doit pas être supérieure à 1 : 100 par rapport au nombre de scouts au sein de la tranche d'âge en Afrique.
- Prendre la décision finale sur lauréats du BSA sont au nom du Comité Africain du Scoutisme.
- Maintenir une base de données des lauréats ASA ultérieures

CEREMONIE DE REMISE DES BREVET

La remise des Brevet aura lieu chaque année de Conférence. Jusqu'à 20 citations seront lues lors de la cérémonie à la Conférence et les Brevet seront reçus au nom des lauréats par des représentants de leur OSN. Tous les noms des lauréats seront lus à la Conférence pour la reconnaissance. Si les lauréats sont présents lors de la Conférence alors ils recevront le Brevet.

L'ONS doit s'organiser pour accorder les BSA à leurs lauréats respectifs lors de la Réunion annuelle du Conseil, ou lors d'une occasion appropriée.

(Photo)



BREVET SCOUT D'AFRIQUE

FORMULAIRE DE NOMINATION

Nom :		
Age :	Rang :	OSN :
Unité :	Email :	Tél :

Badges et récompenses scouts précédents.

Sélectionnez le(s) domaine(s) d'intérêt dans le cadre duquel(desquels) cette nomination est faite? (*innovation, paix, environnement, santé, communauté*)

Fournir des détails sur les réalisations du candidat dans le(s) domaine(s) du prix.

Comment les initiatives du candidat ont-elles bénéficié à sa communauté?

De quelle manière les initiatives du candidat ont-elles bénéficié à l'OSN?

Pourquoi les initiatives du candidat sont-elles considérées comme exceptionnelles?

Citation Proposée: (*Veuillez donner un bref exposé des réalisations pour lesquelles le candidat devrait recevoir le prix. Maximum 150 mots*)

NB : Veuillez remplir les cases avec autant d'informations utiles que possible selon les directives.

Nominé par: (Nom et signature)

Nom :	
Signature :	Date :
Tél :	Email :

Autant que nous pouvons constater dans nos dossiers, l'information fournie par le demandeur dans le formulaire et la feuille de détails est correcte. De notre connaissance, il / elle a donné le service fidèlement et efficacement. Nous tenons à recommander / à ne pas le / la recommander pour le Brevet Scout d'Afrique

Date :	Signature : (Président National du Comité des Brevets)
Date :	Signature : (Commissaire Général)

Tampon officiel :

Remarques du Bureau Régional Afrique	
Approuvé/Rejeté :	
Date :	Signature : (Président du Comité Africain des Brevets et Honneurs)



SCOUTS®
Creating a Better World



© Bureau Mondial du Scoutisme, Inc.
Mars 2022

Bureau Mondial du Scoutisme
Centre de Soutien Afrique, Nairobi

Rowallan National Scout Camp,
Opp. ASK Jamhuri Park, Gate "E"
Kibera Drive
P. O. Box 63070 - 00200
Nairobi, Kenya

Tel: (+254 20) 245 09 85
Mobile: (+254 728) 496 533

africa@scout.org
scout.org/africa

La reproduction est autorisée aux Organisations
et Associations Scoutes Nationales membres de
l'Organisation Mondiale du Mouvement Scout.
La source devra être citée.